



11 mai 2009

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE REJETTE L'APPEL CONTRE LA PROLONGATION DE LA DÉTENTION PROVISOIRE DE IENG THIRITH**

Dans une Décision rendue aujourd'hui, la Chambre préliminaire a rejeté l'Appel contre l'Ordonnance prolongeant la détention provisoire de Ieng Thirith, et a rejeté la Requête de mise en liberté sous caution. D'après cette Décision de la Chambre préliminaire, Ieng Thirith peut être placée en détention provisoire jusqu'au 12 novembre 2009.

En tant que Ministre de l'Action Sociale du Kampuchéa Démocratique, Ieng Thirith est mise en examen pour crimes contre l'humanité (toujours en phase d'instruction). Elle a été arrêtée le 12 novembre 2007 puis placée en détention provisoire, initialement pour un an et conformément à une Ordonnance des co-juges d'instruction. Le 10 novembre 2008, les co-juges d'instruction ont ordonné une prolongation de la détention provisoire pour une durée maximale d'un an (jusqu'au 12 novembre 2009).

Dans sa Décision rejetant l'Appel contre la prolongation de la détention provisoire, la Chambre préliminaire déclare que la détention provisoire demeure une mesure nécessaire pour empêcher la personne mise en examen d'exercer de la pression sur les témoins ou de détruire des éléments de preuve. De plus, la Chambre préliminaire considère la détention nécessaire afin de garantir la présence de la personne mise en examen durant la procédure, de garantir sa sécurité et de préserver l'ordre public.

Un résumé de la Décision a été lu par le Président de la Chambre préliminaire S. E. Prak Kimsan lors d'une audience publique aujourd'hui. La version écrite de la décision sera accessible d'ici peu sur le site web officiel des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens ([www.eccc.gov.kh](http://www.eccc.gov.kh)).

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Lars Olsen  
Chargé de communication juridique, CETC  
Tél. portable: +855 (0) 12 488 023  
Tél: +855 (0) 23 219 814 ext. 6169  
Courriel: [olsenl@un.org](mailto:olsenl@un.org)

Dr. Helen Jarvis  
Responsable de la Section des Relations publiques, CETC  
Tél. portable: +855-12 488 134  
Fax: +855-23 219 841  
Courriel: [helen.jarvis@eccc.gov.kh](mailto:helen.jarvis@eccc.gov.kh)

Reach Sambath  
Attaché de presse, CETC  
Tél. portable: +855-12 488 156  
Fax: +855-23 219 841  
Courriel: [reach.sambath@eccc.gov.kh](mailto:reach.sambath@eccc.gov.kh)